

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°	
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice Classic modèle 1BN47 ou 1BN69	CH	0333 65
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)			
Identification	sur la plaquette du constructeur "Caprice 1BN47 ou 1BN69" et "CH 0333 65" devant le No du châssis "1N47L.." ou "1N69L.."			
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile			
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise			
Ident. du moteur	"57" à droite, latéralement, sur le bloc, derrière la première bougie (frappée par l'importateur)			
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhäusstrasse 21, 2501 Bienne			
Véhicule homologué	1N69L81104661	Signes fixes dans code du type		1BN47 / 1N47L.. ou 1BN69 / 1N69L..
Chassis				
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			
Transmission	automatique			
Nombre de vitesses	3	Entrainement	sur roues AR	
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AR= limiteur, AV= soupape de dosage			
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR			
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			
Ralentisseur				
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée			
Carrosserie				
	limousine (1BN47 = coupé)			
Nombre de portes	4 ou 2	Indic. vit.	km/h	
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur intérieur+gauche			
Cate	Attelage			
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.			
Nombre de places	t 6 av 3	centre	ar 3	
Dimensions				
	int.	ext.		
Longueur		5385	Empattements	2945
Largeur		1930		
Hauteur		1430/1480	Voie	av 1580 ar 1554
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -
	av	1016	ar	-
	ar	1424	Braquage	g 12200 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule				
Moteur				
Marque	CHEVROLET		Type	V8-350 4bb1 (L)
Construction	V	Temps	4	
Carburant	B	Position	avant	
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8	
Alésage	101,6	Course	88,39	
Cylindrée	2730	CV-impôt	29,18	
Puissance en CV	170 SAE-net	à t/min	3800	
Bruit à proximité	81	dB/A	à t/min	2850
Silencieux	1= 540x290x130 mm + catalyseur			
Mesure des gaz	ECE-15; 0,35 % à 620 t/min **			
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D			
Poids				
	avant	arrière	total	
Poids à vide	1015	815	1830	
Charge utile	145	275	420	
Poids total	1160	1090	2250	
Garantie fabr.	2399			
Dimens. pneus	GR 70 - 15	GR 70 - 15	(Variantes +)	
Ply / bar	- / 1,8	- / 1,8	voir	
Charge	1300	1300	remarques)	
pour V max	min. 178	178		
Garantie poids remorquable avec frein				1740
Garantie poids remorquable sans frein				450
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				1740
Vitesse maximale selon le constructeur				178 km/h
Vitesse maximale testée				
charge garantie sur le toit 90 kg				

Equipement §)	4/ SEALED BEAM DOT H.. GUIDE 1A +2A		
Feux de route	2/ SEALED BEAM DOT H.. GUIDE 2A extérieur		
Feux de croisement	A (E)		
Feux de position	DOT A(2)I(2)S(2) T 78 GUIDE 1B		
Feux rouges	id.		
Feux stop	1 (E) AP277KEC1 B2 ar voir feux rouges		
Climoteurs av	AV+AR ar SAE A-68 DOT		
Catadioptres av	AR ar		
Feux de gabarit av			
Feux complément.	1/ sous le couvercle du coffre		
Eclairage plaque	2/ balais avec/sans lave-glace		
Essuie-glace	DELCO REMY D+F		
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Caprice Classic		
Homologation N°	CH	0333 65	
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1830	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 29,18	
Poids total	2399	Cylindrée 5730	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,41 = 74,5 dB/A.

** Mesure des gaz :

GR 78 - 15	AV 1300 (1,8)	AR 1300 (1,8)	V-max. 178 km/h au moins
FR 78 - 15	1270 (2,0)	1270 (2,0)	178 km/h au moins
205 HR 15	1210 (2,0)	1260 (2,1)	210 km/h
225/70 HR 15	1230 (2,0)	1230 (2,0)	210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués (E);
- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- l'intervalle entre les clignoteurs AR inférieur à 600 mm; les deux chambres intérieures des feux stop/clignoteurs doivent être débranchées;
- l'emblème sur le capot (modifié par un arceau) peut être admis.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Studen, 24.10.77

• Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

C H E V R O L E T

Caprice Classic
LBN47 ou LBN69

CH 0333 65

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I . (G M S U I S S E S A .)

Complément du 14.11.78 - Sta. (valable à partir du No du châssis 1N..L9.....)

Moteur : modification du carburateur

Mesures du bruit selon l'OCE :
avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 2,41 = 71,5 dB/A.
à proximité de l'échappement : 83 dB/A à 2850 t/min.

Mesures du gas : No de l'homologation ECE-15 R.02-122.10;
sur la plaquette du constructeur.

Vitesse maximale : 187 km/h.

Variantes de pneus : 215/70 HR 15, 1220 kg (2,1), V-max. 210 km/h.
195 HR 15, 1250 kg (2,1), V-max. 210 km/h

Pneus : sont obligatoires des pneus HR ou garantis pour une
V-max. d'au moins de 187 km/h.

Feux de route / croisement : sur demande HR + HC (E).

Feux rouges- / stop- / clignoteurs: DOT A(2)I(2)S(2)T 79 GUIDE 1B.

Complément du 19.02.79 - Sta/PR

Livrable en option avec des feux E:

Feux rouges/feux stop : R-S1 (E)

Clignoteurs AR : 2a (E)

Ampoules : feux stop/feux rouges 21/5 W
clignoteurs 21/5 W (seuls les filaments de 21 W
(sont branchés

Modification : lorsqu'équipé de feux E, les deux chambres intérieures des feux stop/
clignoteurs AR ne doivent plus être débranchées.